Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 182. Le numéro Cinq centimes. Jeudi 8 août 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Abonnements militaires et de vacances

La **Liberté** sert dès maintenant des abonnements pour la durée des services militaires, partant de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine . . . . . Fr. 0,40
Par mois . . . . . » 1,50

ÉTRANGER

Par semaine . . . . . Fr. 0,80
Par mois . . . . . » 2,80

Nouvelles du jour

Le gouvernement français, contraint par les événements de faire parler le canon au Maroc, a fait remettre par ses agents diplomatiques aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras une note dans laquelle il indique les mesures qu'il a décidé de prendre pour obtenir du gouvernement marocain une réparation pour le meurtre de ses nationaux à Casablanca.

La note affirme l'intention de la France de maintenir et sauvegarder l'autorité du sultan, ainsi que l'indépendance et l'intégrité de son empire. La note ajoute que d'ordre et la liberté, ainsi que la sécurité des transactions commerciales, seront garanties à Casablanca. Les auteurs des massacres et attentats seront châtiés.

La note relève l'urgence qu'il y a d'organiser enfin la police dans les ports marocains et annonce que la police de la ville et de la banlieue de Casablanca va être organisée de concert avec l'Espagne.

D'autre part, le chargé d'affaires de France à Tanger a remis au gouvernement marocain une note conçue en termes catégoriques, par laquelle le maghzen est invité :

1° A ordonner immédiatement aux autorités marocaines de Casablanca de se mettre sous les ordres du commandant des forces francaises de débarquement ;

2° A veiller efficacement à la sécurité des Français à Fez et dans l'intérieur ;

3° A accorder sans retard les réparations promises pour le meurtre du Dr Mauchamp à Marakesch ;

4° A assurer l'application de l'acte d'Algésiras.

Le président du cabinet espagnol, M. Maura, et le représentant de la France à Madrid ont convenu d'envoyer à Casablanca, avec les forces de débarquement, les instructeurs de police désignés pour cette ville, afin de profiter de l'intervention pour organiser la police.

Les instructeurs espagnols sont le commandant Santa Olalla, ayant le commandement supérieur, deux lieutenants et trois sergents.

Du côté français sont envoyés trois officiers, qu'accompagnera le commandant Mangin, instructeur à Tanger.

L'installation de la police marocaine commencera donc par Casablanca.

Le colonel Müller, inspecteur général de la police marocaine, devra sans doute abréger ses vacances en Suisse et avancer son départ pour le Maroc.

Dans une interwiew, le colonel a déclaré l'autre jour que l'organisation de la police européenne était prête et qu'on n'attendait plus que les fonds que la Banque d'Etat marocaine doit fournir, pour la mettre en fonctionnement.

⁂

Les journaux allemands ne contiennent encore aucun commentaire sur le bombardement de Casablanca ; mais avant l'événement, l'officieuse *Post* envisageait sans émoi la possibilité d'une marche française sur Fez, et les *Berliner Neueste Nachrichten* constataient que la situation s'est bien transformée depuis quelques mois, et qu'elle est plus franche et recèle moins de sous-entendus dangereux. Le journal berlinois pense que les nouveaux incidents du Maroc ne provoqueront aucune espèce de contrecoup fâcheux sur les rapports franco-allemands.

En revanche, la *Gazette de la Westphalie rhénane*, l'un des grands organes de l'industrie allemande, réclame énergiquement que le gouvernement débarque des troupes sur la côte atlantique du Maroc afin de sauvegarder les intérêts commerciaux allemands à Casablanca et sur les autres points.

Le journal rhénan déclare qu'il s'agit d'une question vitale. Il revendique l'établissement de l'influence allemande dans cette partie de l'empire marocain, la côte septentrionale étant laissée à la France.

⁂

L'agitation anticléricale sévit encore en Italie. A Parme, la troupe a dû charger les socialistes qui essayaient d'enfoncer la porte d'une église. A Florence, un religieux a été frappé à coups de bâton et blessé grièvement. A Pise, le feu a été mis à une église dont on avait enduit la porte de pétrole. A Massa, les socialistes ont envahi l'évêché dont ils ont brisé les fenêtres, enfoncé la porte d'un couvent et forcé les portes du séminaire. A Rome, un frère du couvent de Saint-Chrisogone, un vieillard de 72 ans, fut blessé grièvement pendant la nuit par une troupe de forcenés qui avaient sonné sous le prétexte d'une visite à faire à un malade.

Toutefois la tempête tend à se calmer. Les anticléricaux peuvent faire leurs comptes ; le bilan est désastreux.

Ils ont inventé, menti, outragé, brûlé ; ils se sont conduits en véritables vandales ; ils n'ont réussi qu'à créer une agitation factice et qu'à provoquer l'indignation de la partie saine du pays, qui, grâce à Dieu, est encore la majorité.

L'heure est maintenant à la justice. On sait trop comment toute cette campagne honteuse a été préparée. Le supérieur des Salésiens porte plainte contre les principaux journaux du bloc ; il a écrit au ministère qu'il entendait se faire rendre justice des graves accusations lancées contre son Ordre.

De toutes parts affluent au ministère les protestations des catholiques, décidés à se défendre eux-mêmes puisque la force publique montre tant d'apathie. C'est ainsi qu'à Turin un grand nombre de prêtres ont demandé à la préfecture un permis de port d'armes.

Le *Corriere d'Italia* fait remarquer que l'unique moyen de résistance pour le clergé est de recourir aux voies légales. Il propose de fonder une vaste association qui s'intitulerait : « Pour la défense du clergé » et qui prendrait à sa charge les frais des procès qu'elle devra soutenir contre les journaux anticléricaux.

Quelqu'un qui a joué un vilain rôle dans cette affaire, c'est M. Giolitti. Fidèle à sa politique ondoyante, il est resté indifférent dans sa villégiature, ne voyant dans les troubles graves que nous avons relatés que de vulgaires faits divers. Il sent aujourd'hui qu'il a manqué à son devoir et cherche à s'excuser en alléguant qu'il était mal à même, dans sa retraite estivale, de se rendre compte des proportions du mouvement. Mais l'*Osservatore romano* fait remarquer avec raison que les responsabilités de son gouvernement sont les mêmes, soit qu'il gouverne de Rome ou de sa villa de Bardonecchia ; le gouvernement n'est jamais excusable de ne pas faire son devoir selon les normes de la justice et de la légalité.

⁂

Le parti socialiste italien est au premier rang dans l'ignoble chasse aux prêtres et les actes de sauvagerie qui se commettent dans la péninsule, sous l'inspiration de la haine antireligieuse. A la Spezzia, les socialistes ont répondu aux mesures d'ordre du gouvernement par la proclamation de la grève. Or il paraît que le parti a décidé d'étendre la grève, pendant vingt-quatre heures, à toute l'Italie.

Si ce mot d'ordre est réellement exécuté, les ouvriers italiens se priveront donc de quelques millions de salaire par haine pour une religion qui a toujours été l'avocate des faibles et par obéissance envers l'aristocratie des Loges, qui a toujours méprisé les travailleurs, mais qui sait les exploiter pour ses desseins et ses intérêts.

Vers un ordre social chrétien

par le marquis de la Tour-du-Pin la Charce [1]

Ce livre est la manifestation d'un courant d'idées d'autant plus intéressant que les représentants s'en font plus rares, à mesure que disparaît la génération de nos ainés et que bon nombre de jeunes tendent à orienter à gauche le mouvement social chrétien. Le marquis de la Tour-du-Pin est, en effet, encore de ceux dont l'idéal est de renouer la tradition chrétienne par dessus les siècles où, à la faveur de la Renaissance, le vent du paganisme a recommencé à souffler. C'est le culte de cette tradition, si souvent ignorée ou méconnue de nos jours, qui fait des hommes pensant comme notre auteur, aux yeux des uns, de dangereux novateurs, presque des révolutionnaires, aux yeux des autres, des conservateurs endurcis et aveugles, alors qu'ils ne sont, en réalité, que des restaurateurs, des traditionnels.

Mais, avant de parler de l'ouvrage de M. de la Tour-du-Pin, il convient de rappeler qu'il est dédié à la mémoire d'une femme, qui fut l'inspiratrice de cette œuvre, avant même d'être devenue la compagne d'existence de l'auteur. Femme, la marquise de la Tour-du-Pin la Charce le fut au degré le plus éminent ; elle ne fut même que cela, mais tout cela. Voilà pourquoi sa vie renferme un enseignement si précieux pour notre temps, pris du délire féministe. Nous n'oublierons jamais les lundis de la rue Matignon ; le salon de celle qui était alors la comtesse de Chabrillan servait de terrain de rencontre, et souvent de lien d'alliance, à des hommes, tous préoccupés des problèmes sociaux, mais qui, partis des milieux les plus différents, ne se seraient peut-être jamais connus ailleurs et dont le premier contact eût risqué de devenir une prise d'armes, sans l'influence pacifiante de la maîtresse de maison. Fleur exquise de la vieille société française, cette femme avait le charme souverain de la distinction, de la droiture et surtout de la bonté ; en outre, elle appartenait encore à cette génération dont la coquetterie consistait à voiler son esprit pour le prêter à ses hôtes, à cette génération de femmes qui n'apparaissait nulle part, sur la scène publique, et qui néanmoins y inspirait souvent les nobles actes ou les hautes pensées.

On sait que, lorsqu'il se réveilla en France, au lendemain des désastres de 1870-71, le mouvement social chrétien s'incarna dans l'*Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*. Le comte Albert de Mun en prit la présidence et en fut l'éloquent porte-parole ; mais, à côté des groupes d'action, l'*Œuvre* comprenait un *Conseil des Etudes* où la doctrine, remontant à ses sources, prenait conscience d'elle-même. La vérité exige que l'on reconnaisse combien cette seconde branche d'activité fut plus puissante et plus féconde que la première, puisque, avec l'*Union de Fribourg*, elle contribua à préparer l'Encyclique sur la condition des ouvriers. Ecoutez avec quelle modestie le marquis de la Tour-du-Pin nous apprend qu'il fut placé à la tête de ce Conseil des Etudes : « Ils rencontrèrent tout d'abord — écrit-il — le libéralisme sur le terrain de la question ouvrière, dans la doctrine des économistes. Ils firent profession inverse, avec l'éclat que donnait à leur action la parole de M. de Mun, et me confièrent, sous son autorité, le soin d'éclairer la marche dans un sens opposé. » M. de la Tour-du-Pin est de ces hommes très rares dont c'est un devoir de proclamer les mérites, tant ils prennent à tâche de les faire ignorer ou oublier.

Il eut celui d'être, avec les comtes de Breda et Félix de Roquefeuil, avec le Père de Pascal et quelques autres, l'ouvrier de la première heure de la renaissance des idées sociales chrétiennes en France. « Mon frère n'avait pas d'enfant, pas de souci ; il s'en est créé », nous disait un jour le comte Aymard de la Tour-du-Pin. Cela est vrai à la lettre : le secrétaire général du Conseil des Etudes a voué aux conceptions sociales de son Ecole la sollicitude d'un père pour son enfant ; il en poursuit la défense avec la ténacité que l'on met à l'éducation de l'être le plus cher. Or c'est le faisceau des articles nombreux, composés par lui entre 1882 et 1907, au hasard de la lutte, qu'il présente aujourd'hui au public, sous la forme d'un fort volume *in-octavo*.

Par un scrupule de droiture, familier à l'auteur, pas un mot n'a été changé dans ces écrits vieux, quelques-uns, de plus de vingt ans. Le livre est donc une sorte d'histoire du mouvement, en même temps qu'un exposé doctrinal. Il porte, comme sous-titre : *Jalons de route* et, en effet, à en relire certaines pages, on mesure le chemin parcouru : n'est-ce point le suprême triomphe, pour une idée, d'avoir passé de la catégorie des hardiesses, et presque de celle des témérités, à celle du vocabulaire courant ?

Nous ne tenterons point de résumer ici les 500 pages de ce volume. Aussitôt qu'il l'aura ouvert, le lecteur se sentira pris dans l'engrenage d'une inéluctable logique, phénomène remarquable puisqu'il s'agit, comme nous venons de le dire, de pages écrites au fur et à mesure des besoins du combat. C'est que le sens de la tradition joue ici le rôle d'un ciment plus fort que celui de la composition la mieux ordonnée. Par instant, il est vrai, la haute originalité de la pensée inspire une sorte de vertige ; va-t-elle dévier vers l'utopie, se perdre dans le rêve ? Mais non, les hérédités du marquis de la Tour-du-Pin ne tardent pas à reprendre leurs droits et elles le maintiennent dans les solutions de juste milieu, construites avec des matériaux empruntés à la réalité concrète de l'histoire : sa réaction contre le libéralisme ne l'entraîne jamais aux excès du socialisme. L'un des chapitres de son livre porte en exergue : « L'entente pour la vie en place de la lutte pour la vie. » Cette pensée résume tout son plan de reconstruction sociale ; le mot de *continuité*, dont il se sert avec prédilection, en indique les moyens. Il s'agit, en effet, pour lui, de reprendre le mouvement de 1789 qui, selon l'expression du comte de Chambord, a été faussé par la violence, et, renouant cette tradition, d'aboutir à un état où la société ne résulterait plus que de l'union des familles et des professions organisées.

Qu'une telle conception sociale soit, par essence, organique et non plus mécanique comme l'est celle de la Révolution, il n'y a guère besoin d'y insister pour le faire comprendre ; qu'une société ainsi formée comporte une hiérarchie de fonctions, remplies par autant, non pas de castes fermées, mais de classes distinctes, cela saute également aux yeux. Mais voici comment l'auteur entend le rôle de toute véritable aristocratie : « Ce n'est donc pas la richesse, mais l'usage de la richesse — écrit-il — pas le talent, mais l'emploi du talent, pas le don de Dieu quel qu'il soit, mais le sacrifice de ce don à l'humanité, qui est le principe de l'élévation dans une société chrétienne. Le ressort des aristocraties, on l'a dit, c'est l'honneur, l'honneur par le dévouement au bien public..... Sans doute, il y a de nos jours beaucoup d'aristocraties, faussées dès l'origine ou dégénérées dans l'oisiveté, qui ne sont pas accessibles à ces sentiments-là. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il n'y faille pas faire appel ; la générosité n'a pas besoin de quartiers de noblesse, mais elle peut être sollicitée par des exemples héréditaires ; elle se réfugie, lorsqu'elle s'exile des hautes classes, chez celles qui conservent éternellement l'esprit de sacrifice : l'armée et surtout le clergé..... Une nation chrétienne et civilisée ne saurait être composée exclusivement de petits, de moyens ou de grands, mais bien offrir l'aspect d'un corps social où chacun de ces éléments tient une place organique propre en vue du bien commun. C'est pour cela qu'il est nécessaire de reconstituer les classes élevées, aussi bien que de conserver les classes moyennes et de relever les classes populaires. »

En voilà assez pour marquer la nuance que représente M. de la Tour-du-Pin, au sein du mouvement social catholique.

Quand il aborde les questions générales ou celles du régime de la terre et de l'organisation du travail, on le sent parfaitement sur son terrain. Mais, si une pointe de critique est permise au disciple à l'adresse du maître, nous dirons que, lorsqu'il touche aux problèmes du capital et de l'usure, ses idées paraissent moins assurées et témoignent d'une connaissance moins technique du sujet. Il ne faut pas oublier toutefois le mérite et le courage qu'il y avait, il y a vingt ans, à dénoncer l'*usure vorace* qui ronge notre société et à réhabiliter sur ce point la doctrine médiévale qui, malgré les apparences, reste celle de l'Eglise, parce qu'elle est celle du bon sens.

Les articles dont nous avons parlé jusqu'ici traitent exclusivement de questions sociales et économiques ; ils sont extraits, en majeure partie, de l'*Association catholique*, revue qui servit, pendant nombre d'années, d'organe officiel à l'*Œuvre des cercles*. Au moment du ralliement, le marquis de la Tour-du-Pin eut la tristesse de ne pouvoir suivre ses amis dans l'interprétation qu'ils donnèrent aux *désirs pontificaux* ; pour lui, la solution du problème social consiste essentiellement dans le retour à une tradition historique et, dans ce patrimoine de la nation française, il retrouve, non seulement l'organisation provinciale ou corporative, mais encore l'institution monarchique. Elle est, pour M. de la Tour-du-Pin, à la fois la résultante et la garantie de toute véritable réorganisation sociale, sur le sol français, comme une pièce de l'édifice qui en serait le couronnement naturel et la clef-de-voûte à la fois. C'est à développer et à défendre cette idée qu'est consacrée la troisième partie de l'ouvrage que nous analysons. Pour la comprendre, il faut se placer en dehors et au dessus des contingences du présent ; de ce point de vue, les idées politiques de M. de la Tour-du-Pin peuvent sembler encore chimériques, mais elles apparaissent dans toute leur grandeur et dans la puissante logique de leur système.

L'œuvre du marquis de la Tour-du-Pin mérite d'être méditée par notre temps, car elle donne la mesure de ce que peut la rencontre, dans un même esprit, de l'intelligence et de la tradition, celle-ci inspirant celle-là, la servant parfois, plus souvent la gouvernant, la canalisant, lui faisant office de boussole fidèle, lui donnant des clartés qui n'appartiennent pas exclusivement à l'ordre intellectuel et assurant ainsi l'éclosion de la vérité sociale par le concours de toutes les forces qui en sont les sources naturelles.

E. DE GIRARD.

[1] 1 vol. grand in-8°, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1907.

Allemands et Italiens

EN TYROL

(De notre correspondant particulier.)

Vienne, 6 août.

La quiétude profonde des vacances politiques de cet été a été troublée par un incident dont vous connaissez sans doute les particularités.

A Munich, réside un certain professeur Edgar Mayer, autrefois sujet autrichien, originaire du Tyrol. Cet Edgar Mayer passa d'assez bonne heure en Allemagne, adopta le protestantisme et la nationalité prussienne. Il se maria deux fois, et comme il avait eu la précaution de ne pas prendre filles sans dot, il trouva une consolation au malheur cruel qui le rendit veuf : ce fut une belle fortune dont une petite partie lui servit à devenir châtelain. Heureux de reparaître dans sa gloire aux yeux de ses anciens compatriotes, il acquit un castel en Tyrol, aux environs de Franzensfest, et ce castel devint la principale citadelle de la Ligue nationale du Tyrol.

Je ne relaterai pas l'histoire de cette ligue : elle a pour objet de propager la nationalité allemande en Tyrol, autrement dit de refouler les Italiens et d'essayer parmi eux ce que les Hakatistes tentent avec plus de moyens dans la Pologne prussienne. A son assemblée générale qui se tint à Munich l'année dernière, l'exposé de fin d'année se terminait par un vigoureux appel à l'Allemagne : « C'est à l'Allemagne, disait le Comité, qu'il importe le plus de voir prospérer la ligue et de lui fournir des fonds, car il ne saurait être indifférent à l'empire allemand d'avoir pour limitrophes dans le Sud des Italiens ou des Allemands. »

L'excursion qui eut les suites tumultueuses dont tout le monde parle, fut organisée par M. Edgar Mayer. Il rassembla un certain nombre de ligueurs et leur persuada de rendre visite corporellement aux flots allemands qui se trouvent disséminés en territoire italien. Non seulement l'idée fut agréée, mais le projet fut annoncé d'avance par les journaux avec force commentaires dont le sens général était qu'il fallait soutenir les frères enveloppés dans la lutte, leur apporter le réconfort, ranimer en eux l'ardeur des combats, leur inspirer le sentiment qu'ils n'étaient pas seuls. Le vacarme qui se fit à cette occasion et, je le répète, qui se fit d'avance, avait tous les caractères d'un acte provocateur ; aussi l'effet fut tel qu'il devait être : les Italiens mobilisèrent du monde pour répondre à la provocation ; ils empêchèrent les provocateurs de passer.

Tout en blâmant les invectives discourtoises, tout en flétrissant les voies de fait, si légères qu'elles fussent, on ne peut pas s'empêcher de convenir qu'il était bien difficile aux Italiens de ne pas donner aux intrus un avis susceptible de les retenir une autre fois.

⁂

Ce qui est extraordinaire, mais bien caractéristique, c'est que les autorités autrichiennes n'aient pas pris la mesure qui s'imposait avant toute discussion.

M. Edgar Mayer, sujet étranger, intervient brutalement dans les affaires du pays ; il occasionne des désordres ; il fomente la haine entre les citoyens : il doit être expulsé. Dans aucun Etat européen, on ne tolèrerait des agissements pareils.

Le pire est que ces manœuvres gênent considérablement le gouvernement autrichien. Préoccupé avant tout d'atténuer les conflits de nationalités, le gouvernement a même été jusqu'à subventionner les socialistes afin qu'ils éliminent les nationalistes intransigeants ; il a partiellement réussi ; il se félicite de son succès ; il espère que l'œuvre se parachèvera avec le temps et beaucoup de prudence ; dans tous les cas, il regarde avec une complaisance particulière les Italiens du Trentin qui se sont constamment montrés les plus accommodants de tous. Là-dessus, arrive un renégat qui s'est désintéressé de l'Autriche au point de se faire sujet allemand, et par le fait de cet étranger, la guerre s'allume.

L'enseignement à tirer de cet épisode, c'est que les pangermanistes ne considèrent pas encore leur anéantissement

ime définitif. Pour renaître, ils ont besoin de haines nationales surchauffées, et afin de déchainer les haines, ils suscitent des incidents. La pacification nationale promet à l'Autriche la restauration de sa force et de sa grandeur : aussi, ses ennemis de l'intérieur et du dehors s'efforcent de rendre illusoire la pacification. Le demi-succès de leur tentative donne malheureusement lieu de craindre que la seconde ne réussisse encore mieux.

Le bombardement de Casablanca

Voici des détails sur cet événement :

Dimanche, les Français enfermés au consulat étaient déjà depuis quelques heures très menacés par les Arabes qui bloquaient la résidence. Les balles sifflaient autour de la maison. Le consul pressa le pacha d'avoir à prendre des mesures de protection immédiates.

Des dispositions furent alors prises en vue du débarquement de marins français le lendemain. Le débarquement s'effectua lentement, à cause de la mer basse. Les embarcations avaient à l'avant des canons revolvers. Les matelots marocains du port aidèrent les marins français à débarquer. Tout paraissait bien aller. Le détachement de marins se dirigea vers la porte. Quand il y arriva, la porte fut subitement fermée par les Marocains. L'officier s'avança et, comprenant que la moindre hésitation serait le signal d'un massacre, il cria qu'on ouvrit. Des salves partirent alors des groupes de soldats marocains réguliers. L'officier et plusieurs marins furent blessés. Les matelots enfoncèrent la porte et chargèrent à la baïonnette. Sous une pluie de balles, ils s'élancèrent vers le consulat de France, renversant tout sur leur passage, tandis que, des fenêtres, les Marocains continuaient à tirer sur eux.

Il était 5 h. 30 du matin.

En entendant la fusillade, le commandant du *Galilée* fit ouvrir le feu.

A neuf heures, un parlementaire se présenta au consulat, porteur d'une lettre du consul d'Angleterre, avisant le consul de France que le pacha de la ville le suppliait d'intervenir et de faire cesser le feu dirigé contre la ville.

Le consul déclara qu'il exigeait que les soldats marocains fussent désarmés et amenés enchainés au consulat. Les soldats marocains qui avaient tiré contre les marins français furent en conséquence conduits enchainés au consulat. Le pacha fut prévenu que ces soldats seraient immédiatement fusillés si les indigènes continuaient à menacer les étrangers.

Le bombardement fut alors suspendu.

Cependant les tribus continuaient à s'avancer en tumulte. C'est alors que le *Du-Chayla* entra en scène sans le signal du consulat. A onze heures, ce navire et le *Galilée* recommencèrent le bombardement. Une compagnie débarqua sur la plage préalablement débarrassée d'indigènes, et les matelots s'élancèrent dans l'eau. Ils furent accueillis par un feu de salve par les indigènes, que les matelots repoussèrent. Un violent combat s'engagea. Ils parvinrent enfin au consulat portugais, puis au consulat de France, sous la protection de la première compagnie de débarquement, qui l'occupait déjà. Les Marocains tirèrent sur le consulat. On croit qu'il n'y a pas moins de 200 Marocains tués.

Le deuxième bombardement eut lieu, paraît-il sur la demande du pacha lui-même, qui craignait que la tournure des choses ne se gâtât, en voyant les attroupements d'indigènes. La deuxième canonnade fut encore plus dévastatrice que la première.

Le Congrès eucharistique de Metz

Metz, 6 août.

Un grand nombre d'archevêques et d'évêques sont déjà arrivés pour prendre part au Congrès eucharistique; parmi eux se trouvent Mgr Bourne, archevêque de Westminster; Mgr Fulbert-Petit, archevêque de Besançon; Mgr Maes, évêque de Corrington. L'affluence est considérable; de nombreux prêtres et laïques sont venus notamment de l'Alsace, du Luxembourg, d'Allemagne, de France, de Belgique et de Suisse.

Une voie triomphale, avec deux arcs de triomphe, a été préparée par la ville entre la gare et la rue Serpenoise. Dans les artères principales, presque toutes les maisons sont décorées d'une profusion de guirlandes, de draperies et de drapeaux; les couleurs lorraines et pontificales dominent.

Le cardinal Vannutelli, légat du Pape, accompagné des membres du comité local de Metz, allés à sa rencontre à Sarrebourg, est arrivé, par train spécial, à 3 h. 20.

Il a été reçu à la gare par l'évêque de Metz, Mgr Benzler, et salué par le comte Zeppelin, préfet, et par M. Itsœver, maire, entouré des membres du conseil municipal.

Une foule nombreuse se tenait aux abords de la gare et formait la haie sur le passage du cardinal, qui a été vivement acclamé.

La réception des membres du clergé et des comités du Congrès a eu lieu ensuite au palais épiscopal.

L'ouverture du Congrès a eu lieu à 8 h. du soir.

Plusieurs milliers d'hommes, membres des Sociétés catholiques de Metz et des environs, assistaient à la séance d'ouverture qui eut lieu avant-hier soir, à la cathédrale, sous la présidence du cardinal Vannutelli. Le défilé du cortège à travers les rues de la ville dura une demi-heure. A la cathédrale, Mgr Benzler, évêque de Metz, remercia les prélats français et allemands de leur présence, puis le cardinal Vannutelli félicita les catholiques de Metz et de Lorraine de la magnifique démonstration organisée en l'honneur de l'envoyé du Pape.

Après l'office, qui eut lieu à la cathédrale, la plupart des maisons des principales rues furent illuminées.

DANS LA MARINE FRANÇAISE

Encore un accident

Paris, 7.

Le sous-marin *Castor*, du poste de Rochefort, en sortant en arrière du bassin des torpilleurs, a eu son appareil d'orientation des ailes d'hélice bloqué. Son arrière a heurté la porte du bassin, ce qui a produit une voie d'eau qui a été rapidement aveuglée. Le sous-marin est rentré au bassin pour visite et réparation.

Ceux qui se dévouent

Les malfaiteurs de tout acabit occupent une place d'honneur dans les gazettes, dont les hauts faits remplissent les colonnes. Il est bon, de temps en temps, de faire une petite place aux gens de bien dans les colonnes des journaux. La catastrophe de chemin de fer d'Angers fournit justement l'occasion de relater de beaux actes de courage et de dévouement. Les deux compagnies du génie, accourues pour le sauvetage, pour parvenir sur les lieux, avaient dû faire 7 kilomètres au pas gymnastique par la chaleur la plus intense. Les meilleurs nageurs se sont mis aussitôt à plonger pour explorer les voitures et pour passer au-dessous de celles-ci de puissantes cordes destinées à retirer le matériel du fleuve. Tous se multipliaient pour arracher à la mort les victimes que le flot emportait.

Le conducteur du train Grenet a été admirable également de sang-froid et de courage. Il était cramponné à la cage du fourgon, tombé dans le fleuve, luttant contre le courant qui menaçait de l'emporter. Des mariniers l'aperçurent et voulurent lui porter secours.

— Je refuse, s'écria-t-il, de me laisser arracher à mon fourgon. Les voyageurs d'abord. Je dois n'être sauvé que le dernier.

Les sauveteurs durent lui obéir, et ce n'est qu'après qu'ils eurent arraché 15 personnes à leur périlleuse situation qu'ils vinrent chercher le conducteur sur son ilot.

Déposé à terre, sans perdre un instant, Grenet regagna le fourgon de queue du train resté en panne, y prit avec le plus grand sang-froid des pétards, et alla couvrir l'arrière de son train, précaution qui avait été oubliée dans le désarroi du premier moment.

Les hostilités turco-persanes

Téhéran, 7.

Au sujet des récentes violations de frontières par les troupes turques, on annonce qu'une division turque marche sur Urma (ou Ourmiah ?) en bombardant le hameau chrétien de Mekan, dont elle a détruit l'église et tué 90 habitants, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants. Elle a en outre enlevé dix jeunes filles.

La panique règne; beaucoup de Russes fugitifs se sont réfugiés au consulat.

Le choléra

Saint-Pétersbourg, 7.

Du 16 juillet au 4 août, 35 cas de choléra se sont déclarés à Samara, dont dix ont été suivis de mort.

Des mesures de précaution ont été prises à Saint Pétersbourg.

Les anarchistes

Lisbonne, 7.

Un chaudronnier de la rue Santo Antonio de Estrella, à Lisbonne, était en train de faire des expériences pour la fabrication d'explosifs, lorsqu'une explosion se produisit. 4 personnes ont été grièvement blessées. Elles ont été transportées à l'hôpital sous mandat d'arrestation.

La police a cerné et fouillé la maison. Elle s'est emparée d'un livre de formules pour la fabrication d'explosifs et d'une certaine quantité d'azotate de potasse, d'acide azotique et de soufre.

L'inventeur de la dynamo

Bruxelles, 6.

Un petit monument élevé à la mémoire du physicien Zénobe Gramme par les habitants de son pays natal a été inauguré dimanche à Jehay-Bodegnée, près de Huy. C'est une petite fontaine dans laquelle est encastré un médaillon du célèbre électricien, avec cette inscription : « A Zénobe Gramme, inventeur de la dynamo industrielle, né à Jehay, le 4 avril 1826. »

Un défi à la conscience publique

Le conseil municipal de Suresne vient de décider de faire fondre une des cloches de l'ancienne église et d'en utiliser le bronze pour élever une statue à Emile Zola sur une place publique

Pour le maintien de la peine de mort

Les jurés de l'Hérault ont émis le vœu que la peine de mort soit maintenue dans le Code pénal et que les exécutions aient lieu dans l'intérieur des prisons.

— Le conseil de guerre de Montpellier vient de condamner à mort le soldat Alary, du 81me, qui, le 26 mai, à Clos-Gaillac (Aveyron), tua à coups de bâton Mme Marty, qu'il vola. Il avait déclaré avoir tué pour se procurer de l'argent, devant aller au camp de Larzac.

Echos de partout

L'INSAISISSABLE PERNALÈS

La garde civile d'Andalousie continue sans succès la poursuite de l'insaisissable bandit Pernalès. Celui-ci, après avoir passé dans la province de Malaga, en trompant la surveillance du cordon militaire qui l'enserrait, puis dans celle de Cadix, gagna la Sierra de Ronda. Mais les contrebandiers qui habitent cette région lui firent mauvais accueil, craignant que sa présence n'attirât la garde civile et ne gênât ainsi leur négoce.

Pernalès crut donc prudent de regagner la province de Séville, et le bruit a couru un moment qu'il y avait été tué par un garde-chasse. Mais il s'est chargé lui-même de démentir cette nouvelle, car on apprend que, près d'Ecija, un paysan, qui avait naguère dénoncé à la police Pernalès, quand il était le lieutenant du non moins fameux « Vivillo » a rencontré le terrible bandit, et que celui ci, l'ayant reconnu, se vengea de lui en lui administrant une volée de coups de bâton qui laissa le pauvre homme plus mort que vif.

A la suite de cet exploit, la garde civile put rejoindre, près de Puente-Génil, Pernalès et un de ses compagnons : mais ceux-ci, après une vive fusillade, réussirent à s'échapper et à se réfugier dans la province de Cordoue.

En quelques jours, ils ont donc parcouru toute l'Andalousie.

L'ÉLEVAGE DES CROCODILES

Un jeune crocodile, fraîchement éclos, se vend de sept à douze francs; devenu adulte, il atteint rapidement une valeur de plusieurs centaines de francs. Le crocodile se vend au pied : un de ces reptiles qui mesure six pieds depuis la première écaille de la tête jusqu'à la dernière de la queue vaut par exemple cent francs. La peau de crocodile est très demandée en maroquinerie, et ces reptiles, tant qu'ils sont minuscules et inoffensifs, sont très à la mode chez les élégantes du Nouveau-Monde.

Cela étant, un Yankee entreprenant s'est dit qu'il y avait de l'or à gagner en faisant l'élevage du crocodile. M. Campbell a donc aménagé à Hot Springs, dans l'Arkansas, une ferme qu'arrose un cours d'eau venant des montagnes voisines, où il fait l'élevage en grand des crocodiles que font éclore ses couveuses artificielles. Il est aidé dans ses travaux par sa femme.

Les alligators vivent en liberté dans des cours palissadées dont chacune contient un bassin. Les petits sont séparés des grands, car, dans ce monde, les gros mangent les petits. Les pensionnaires de M. Campbell sont assez folâtres; un double plan incliné, en planches, leur permet de goûter les joies du toboggan.

MOT DE LA FIN

La Chambre des Lords discutait la nouvelle loi sur la margarine et le beurre. Le bill fut renvoyé en comité, et la plus grande partie de la discussion roula sur... la façon de prononcer le mot « margarine ». Quelques nobles lords tenaient pour le *g* dur, tandis que d'autres auraient voulu qu'il se prononça comme le *j*. Lord Ouslow, président du comité, trancha la difficulté en disant :

— *Vox populi, vox Dei !* Demandons l'opinion du vieux maître-d'hôtel de la buvette.

Aussitôt dit aussitôt fait. Le vieux maître-d'hôtel comparut. Le noble lord lui mit sous le nez un bel échantillon de margarine et lui demanda :

— Comment appelez-vous cela, Henry ? De la « margarine » ou de la « marjarine » ?

Henry réfléchit une minute; puis d'une voix grave :

— Jusqu'à présent, milord, dit-il, nous avons toujours appelé ça « du beurre » !

Confédération

Le P.-L.-M. et la ligne du Simplon. — Le correspondant fédéral de la *Revue* arrive à la rescousse pour sauver la face des C. F. F., en démentant que le P.-L.-M. ait fait à Berne des représentations au sujet de l'insuffisance de la ligne du Valais. Après quoi, le correspondant ajoute :

Il est parfaitement exact que le P.-L.-M. serait désireux de voir accélérer la marche des express du Simplon sur territoire suisse. Au cours d'une visite que M. Mauris, le nouveau directeur du P.-L.-M., a faite à Berne dans la première semaine de juillet, la question a été abordée dans des entretiens très cordiaux qui ont porté notamment sur la réduction des arrêts des express et sur la pose de la double voie en Valais.

L'informateur de la *Feuille d'Avis du Valais* doit rire dans sa barbe, en lisant ces démentis qui se terminent par la confirmation de ce qu'il a dit.

Le correspondant fédéral de la *Revue* ajoute ceci :

Au moment où ils se préparent à lutter à l'est contre le Lœtschberg en abaissant le tunnel du Hauenstein, les C. F. F. ne sauraient se montrer indifférents à la concurrence qui les menace à l'ouest. La nécessité d'accélérer la marche des trains du Simplon apparaît donc à la fois au point de vue des intérêts du P.-L.-M. et des C. F. F. La réduction des arrêts peut être opérée facilement.

Quant à la pose de la double voie sur la ligne du Valais, elle est déjà prévue depuis longtemps. Mais ce qui ressort des faits que nous venons d'exposer, c'est la nécessité de fixer d'ores et déjà un terme pour l'exécution de cette tâche, terme qui doit coïncider avec la date d'ouverture du Lœtschberg. Seule la pose de la double voie permettra aux C. F. F. d'établir un meilleur horaire et d'en assurer en même temps l'exécution absolument régulière, de façon à tirer le parti le plus complet possible des avantages kilométriques et de la supériorité du profil de la ligne Lausanne-Simplon.

La presse et la nouvelle loi militaire. — *Le Journal des imprimeurs suisses* émet le désir de voir se réunir une assemblée extraordinaire des délégués des trois sociétés de la Presse suisse, des éditeurs de journaux et des imprimeurs, en vue de discuter l'attitude à prendre à l'égard de la nouvelle loi militaire. On y verra, ajoute la *Buchdruckerzeitung*, si la presse doit accorder sa collaboration à l'œuvre de la réorganisation militaire au cas où les Chambres fédérales ne voteraient pas pour le 1er janvier 1908 la réduction de la taxe de transport des journaux.

Les grandes manœuvres. — On écrit de Berne à la *Revue* :

« Les manœuvres de division du 1er corps d'armée se dérouleront sur la ligne Yverdon-Payerne-Fribourg. Dans les journées des 9 et 10 septembre, qui sont consacrées aux manœuvres de corps d'armée contre une division combinée, le champ d'opérations s'étendra jusqu'à la frontière bernoise.

Il sera formé, pendant les manœuvres, du 1er au 11 septembre, deux dépôts de troupes pour le 1er corps d'armée, dans lesquels on versera les hommes sortant guéris des dépôts de malades; celui de la 1re division sera établi à Yverdon, celui de la IIme division à Fribourg. Ces dépôts de troupes seront placés sous les ordres d'officiers instructeurs. »

Le sixième centenaire du Grütli. — Le 30 juillet, se sont réunis à Schwyz, sous la présidence du landammann Furrer, d'Uri, les délégués des gouvernements des Waldstätten, en vue de discuter de la célébration du sixième centenaire du serment du Grütli. Etaient présents, outre M. le conseiller aux Etats Furrer, pour Uri, MM. de Reding, conseiller aux Etats, pour Schwyz; Wirz, président du Conseil aux Etats, pour l'Obwald, et Businger, landammann, pour le Nidwald. Il a été décidé, en principe, d'organiser une fête de modeste proportion et qui serait avant tout une fête des cantons primitifs. Toutefois, contrairement à des informations de journaux, les autorités fédérales seront invitées à y envoyer des délégués.

Cette solennité aurait pour théâtre la prairie même du Grütli et se célébrerait dans le courant d'octobre prochain.

Nouveaux débouchés commerciaux. — D'après la *Gazette de Thurgovie*, le Conseil fédéral a alloué un subside de 10,000 fr. à M. Alfred Kaiser, d'Arbon, pour un voyage d'études commerciales dans le nord de l'Afrique. M. Kaiser doit voir si de nouveaux débouchés pour l'industrie et le commerce suisses peuvent se créer en Egypte et dans le Haut-Soudan. Selon les résultats de son voyage, il pourra être appelé à faire une étude semblable dans la Tripolitaine, en Tunisie et au Maroc.

Affaires genevoises

Genève, 5 août.

La polémique continue à Genève au sujet de l'attitude du parti radical vis-à-vis de la Confédération, et un mouvement sérieux d'opinion se dessine contre les personnalités turbulentes qui voudraient nous entraîner dans les voies d'un internationalisme odieux.

Après les paroles déplacées de M. Oltramare, président du Comité central radical, le 14 juillet, M. Renaud, un chef socialiste, député au Grand Conseil, avait dû prononcer en Savoie un discours dans lequel il a affirmé que « Genève et la Suisse sont à la remorque de la France et que cela est nécessaire ».

Il n'est pas inutile que ces paroles aient un certain retentissement, afin qu'on sache, en Suisse, quelles sont les personnalités qui pensent ainsi et quel fond on doit faire sur le patriotisme de certains de nos hommes politiques, mais afin qu'on connaisse aussi les vrais sentiments du peuple genevois à l'égard de ces énergumènes.

Nous souffrons de l'injustice que l'on nous montre parfois en Suisse, car nous avons le sentiment de n'être pas responsables de ces faits : on ne se rend pas assez compte, surtout en Suisse allemande, de notre position vis-à-vis du gouvernement. Les luttes politiques sont vives et les partis égaux. Aussi ne ressentons-nous pas notre solidarité comme le ressentirait peut-être un Zuricois ou un Thurgovien. Le gouvernement, représentant de la masse du peuple, n'est souvent ici qu'une fiction. Le gouvernement représente avant tout un parti et ses idées.

Or, si ce parti, de plus en plus impressionné par l'exemple de la France, oublie trop la Confédération, il ne faut pas en rendre responsable la masse du peuple. Même parmi les radicaux sincères, la majorité réprouve nettement ces folies. Il est même réconfortant, pour ceux qui auraient douté, de voir l'opinion publique les condamner aussi carrément.

Il faut remarquer aussi un fait bizarre, bien qu'explicable. Le parti radical, ici comme partout, est centralisateur. Or, c'est lui précisément qui détourne les yeux du centre et lâche délibérément la main du parti radical suisse. Ce sont au contraire les fédéralistes, ceux qui sont partisans d'une large autonomie cantonale, qui montrent le patriotisme le plus éprouvé, le plus indiscutable et le plus réellement suisse. Ce n'est pas la pre-

---

7 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Andrée

PAR

PAUL BERTNAY

Et seulement alors, Andrée, avec une sueur d'angoisse :

— Que redoutez-vous, docteur, fit-elle à voix basse et en l'éloignant du lit où peut-être le malade pouvait avoir conscience de ce qu'on disait autour de lui.

Le médecin avait ausculté... percuté, et fait un sommaire examen :

— La respiration est très embarrassée... mais cela n'est peut-être que passager et causé par la commotion... Mais c'est justement cette commotion qui peut amener au cerveau... Ah ! Mademoiselle, je voudrais une consultation...

— J'ai envoyé des télégrammes...

Elle lui nomma les deux professeurs.

— Ah ! je suis plus rassuré... Au moins ma responsabilité...

Et ils attendirent silencieusement, lui, avec un allégement visible de son inquiétude, elle, dans une atroce agonie de découragement et d'angoisse.

*
* *

La consultation avait eu lieu. Peu rassurante. On ne pouvait rien préjuger. Il fallait attendre et, en attendant, se préparer à la lutte contre l'ennemi redoutable qui allait apparaître : contre la fièvre.

Cela, affirmaient les médecins, c'était le point capital : ne laisser le malade à lui-même pas un instant... pas une minute. Être là, toujours, pour le défendre contre les impulsions du délire, contre les terreurs de l'hallucination. Être là pour lui faire prendre, de gré ou de force, les potions assoupissantes, engourdissantes, qui le plongeraient dans cette torpeur devenue une des conditions essentielles de la guérison.

Et Andrée avait aussitôt répondu :

— C'est moi, alors, qui passerai la nuit au chevet de mon père.

Et c'est ainsi que, résolument, obstinément, la brave enfant avait fait.

Maintenant, les médecins étaient partis... Partis aussi tous ceux qui avaient, au premier moment, offert leurs services à Mlle de Reversay... Parti, Julien de Pontarède, à qui elle avait dit en pleurant : Non... laissez-moi seule... Vous reviendrez demain... maintenant vous m'êtes inutile... et, auprès de mon cher blessé, il ne faut ni bruit, ni mouvement, ni paroles.

Et Andrée restait avec le malade dans cette vaste chambre, au premier étage du château de Biviers... cette chambre qui avait été celle de Mlle de la Croix d'Arbel... et qui, avait gardé elle, comme une indélébile empreinte de celle qui l'occupait autrefois.

Son mobilier solennel, ses tentures d'Aubusson, — d'admirables, d'uniques merveilles, — tout cela avait été respecté par François de Reversay, comme on respecte un ensemble d'art et de tradition.

Et, approchant du grand lit à colonnes un lourd fauteuil de tapisserie, Andrée s'était installée à son poste de dévouement et d'angoisse...

Elle avait éloigné les domestiques... Il fallait du silence... Dans la pièce à côté, le valet de chambre passerait la nuit, prêt à accourir au moindre appel.

La lampe placée très loin, — pour que le blessé ne la vit pas, — était baissée en veilleuse.

Et la triste nuitée commença.

Oui, le médecin l'avait bien prévu. Peu à peu, le visage du malade s'empourprait... son front devenait brûlant et voilà qu'à présent, il semblait sortir de son état d'atonie...

Il s'agitait !... Il venait d'ouvrir les yeux... ses yeux jusqu'alors restés fermés... des yeux, ah ! pauvre petite, qu'elle ne connaissait pas... où elle ne voyait plus que des lueurs vacillantes...

Et alors... il avait eu des mots confus... inintelligibles...

Andrée aussitôt, avec une cuillerée de la potion :

— Père... père chéri... bois... je t'en prie... C'est la guérison... bois...

Lui, il l'avait regardée avec stupeur... bientôt avec effroi... Et comme elle insistait doucement de sa voix qui s'efforçait d'être ferme, il avait peureusement entr'ouvert ses lèvres : il avait obéi...

Et bientôt, il était retombé lourdement sur ses oreillers : la potion agissait. Une heure de calme relatif... une heure de répit... Mais voilà que, — le visage plus enflammé encore... le front plus brûlant... les yeux plus hallucinés... plus fous, — il s'était brusquement soulevé sur son lit...

Et comme Andrée s'approchait aussitôt, il l'avait regardée, cette fois, avec une folle épouvante...

— Oh !... Madeleine !... Madeleine !...

— Père... C'est moi... Tu ne me reconnais donc pas !...

— Oui... Vous... Que venez-vous faire ici ?... Ce n'est pas chez vous... ici... Si la morte vous l'a dit... elle ne peut pas le prouver... Personne ne peut plus le prouver... puisqu'il est brûlé... brûlé ! Je le sais bien... moi... qu'il est brûlé... Là... dans la cheminée, voyez donc... il n'y a que des cendres... des cendres... qui sont mêlées... bien mêlées aux autres...

Et comme Andrée, toute tremblante, lui répondait inconsciemment... pour le calmer peut-être en flattant son délire :

— Des cendres... Qu'as-tu donc brûlé ?

Il lui répondait d'un air de mystérieuse confidence :

— Le testament... tu le sais bien...

Elle avait senti tout son sang refluer à son cœur. Follement... elle était allée fermer la porte de la vaste chambre... pour mettre le malade, pour se mettre elle-même à l'abri d'une curiosité... d'un espionnage...

Et elle était revenue toute frémissante :

— Le testament... Quel testament ?

Et toujours de sa voix de mystère... de sa voix de folie :

— Tu le sais bien... l'autre...

Mais tout à coup son délire avait dévié :

— Cette fortune est à moi !... Allez-vous-en !... Chassez-là... Chassez cette femme !...

Et la crise, qui devenait à chaque instant plus redoutable, avait atteint alors à son paroxysme

Des cris... des efforts désespérés... une lutte navrante entre celle qui essaye de soulager et le malheureux qui se défend contre elle... avec fureur... avec rage...

Et puis Andrée avait pu enfin lui donner — par quel prodige de volonté ? — quelques gouttes de la potion assoupissante... et peu à peu le délire s'était calmé en déviant encore.

Maintenant, les yeux fermés, le malade balbutiait péniblement : Moi... capable... Qui donc croirait... Moi... magistrat... Moi qui ai donné cent mille... Le notaire a dit : « C'est admirable !... » Allons donc ! Allons donc !

Et puis, tout cela était devenu confus... inintelligible. Andrée avait profité de cette accalmie pour verser encore à son père un peu de cette potion qui le maîtrisait.

Et peu à peu un sommeil lourd, comateux, entrecoupé de soupirs, de plaintes, avait fini par le rejeter sur son lit dévasté.

C'était, cette fois, la réaction de cet accès terrible, la réaction qui accable, qui brise, qui anéantit.

Et rien n'avait plus troublé le silence pesant de cette vaste pièce à peine éclairée, où, sous les yeux éteints des déesses qui prenaient, aux panneaux en tapisserie, des allures chimériques et vivantes, François de Reversay dormait d'un sommeil oppressé, — où Andrée perdait dans le vide le regard de ses yeux noirs, terrifiée.

Le lendemain, les médecins trouvaient le malade très affaibli; et à la pâle infirmière, — Dieu ! qu'elle était pâle, cette pauvre petite ! — ils ne cachaient pas leurs appréhensions.

Et ce fut ainsi pendant encore quarante-huit heures... Quarante-huit heures d'angoisse, d'oppression, d'énervement.

Mais enfin, comme dit le vieux proverbe, « coup à la tête, s'il ne tue pas, guérit vite ». La commotion n'avait pas tué François de Reversay. L'amélioration de son état fut rapide. Le surlendemain matin, il rouvrait des yeux qui n'étaient plus ceux d'un fou... mais d'un malade déjà convalescent.

— Allons, faisait le docteur, ce ne sera qu'une affaire de quelques jours...

Et le blessé, d'une voix encore bien pitoyable :

— J'ai donc été si mal ?

— Ah ! pauvre père !

— Trois jours, ajoutait le docteur... trois jours de fièvre ardente... de délire...

— Trois jours !...

— Pauvre petite... que de mal j'ai dû te donner...

— Envoyez-la se reposer, Monsieur de Reversay. Elle en a bien besoin. Depuis trois jours, elle n'a pas quitté votre chevet.

— C'était ma place, docteur.

— Plus maintenant, Mademoiselle, attendu que la Faculté répond du malade.

— Oui, ma mignonne, va... va dormir... pendant que le docteur me racontera un peu. Mon esprit était donc si loin de moi ?... Dans l'autre monde ? hein ? Ah ! pauvre Andrée, comme j'ai dû être un mauvais malade !

— Mais non, père...

— Comme j'ai dû te dire de sottes choses...

Elle devint très pâle et ne répondit pas.

(*A suivre.*)

mière fois que ce fait peut être constaté, mais il est bon de le souligner encore.

Et maintenant, qu'un socialiste, candidat absolument démodé, battu souvent dans des élections récentes, ait été faire une *fois de plus en France acte de* mauvais patriote, il n'y a rien là d'étonnant, et il ne faut pas en être impressionné. Rien n'est plus connu que les idées de ce parti, dont l'influence est bien loin d'être en progrès chez nous. M. Renaud pense que, pour faire quelque chose *de bon en Suisse, il nous suffit* d'imiter la France : nous voici avertis, et, en nous en tenant fort éloignés, nous aurons des *chances de ne pas nous tromper* beaucoup.

Non, ce qui est triste, ce ne sont pas les paroles d'un socialiste ; les gens de ce parti, dans toute la Suisse et partout ailleurs, en font autant : cela se contrebalance. C'est la complaisance de notre gouvernement vis-à-vis des socialistes et de leurs idées, c'est cette alliance funeste entre nationaux et socialistes, qui, elle aussi, *est une importation de France.*

L'ALPE HOMICIDE

Dans les montagnes de Wallenstadt

Glaris, 7 août.

On a trouvé, sur la rive droite du lac de *Wallenstadt*, le corps meurtri d'un commerçant de Zurich, âgé de 55 ans, qui s'était rendu dimanche, de Muhlehorn, à Quinten, pour faire une excursion dans la direction de Baetlis-Wesen. On suppose qu'il a fait une chute pendant cette course.

L'accident du Cervin

Zermatt, 7 août.

Le guide tyrolien Hohenegger a fait le récit suivant de l'accident au correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Mardi, nous étions quatorze personnes sur le sommet du Cervin. L'ascension s'était effectuée dans les meilleures conditions.

Au moment de l'accident, nous formions la deuxième caravane, à la descente. La première caravane était composée de trois messieurs allemands, sans guide.

Tout à coup, nous entendîmes un éboulement. Je levai la tête. Deux pierres tombaient, par dessus un contrefort de rocher, sur la caravane qui nous précédait.

Le Dr Kath, de Berlin, atteint par ces pierres, fit une chute de la longueur d'une cordée.

Les deux autres touristes, à qui j'avais crié de se garer, se fixèrent solidement au rocher et ne furent pas entraînés.

Je me trouvai à deux cents pas environ de l'endroit où l'accident s'était produit. Je me précipitai au secours du malheureux et je le maintins appuyé contre le rocher. Il ne donnait plus signe de vie. Ses deux compagnons nous rejoignirent.

Nous portâmes le cadavre dans un coin à l'abri d'un rocher, puis nous descendîmes à la cabane où nous arrivâmes au bout de demi-heure.

Au Plan des Isles

Diablerets sur-Aigle, 7 août.

Un malheureux accident est venu jeter la consternation parmi les hôtes de la vallée. Mardi, un jeune Hollandais arrivait à la Marée pour prendre part à un petit voyage dans les Alpes.

Hier matin, mercredi, le jeune homme, avec deux de ses camarades, était allé faire une petite promenade du côté du Truchaud. Il descendit en courant une pente très rapide et ne put se retenir. Il vint heurter si violemment de la tête contre un arbre qu'il fut tué sur le coup.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La haute vie. — Les deux voyageurs dans les bagages desquels on a trouvé les restes dépecés d'une femme, à Marseille, ont fait cette déclaration :

— Nous sommes mariés et nous nous nommons Gold; nous demeurons, depuis trois ans, à Monte-Carlo, où nous sommes propriétaires. Nous ne connaissons pas autrement la femme dont vous venez de retrouver les débris. Nous ne l'avions vue que quatre ou cinq fois à Monaco.

Cette femme se présenta, dimanche dernier, vers six heures du soir, à notre villa, pour nous emprunter une somme de 5000 fr. Mais elle avait à peine fait quelques pas dans la pièce où nous la recevions, qu'un homme qui la suivait se précipita sur elle et tira à bout portant deux coups de revolver.

La commotion que nous éprouvâmes fut tellement violente que nous perdîmes connaissance. Lorsque nous reprîmes nos sens, nous fûmes effrayés par la présence de ce cadavre, et nous voulûmes nous en débarrasser. Ainsi peuvent s'expliquer les charges qui pèsent sur nous.

Mis en présence de la malle et de la valise contenant les restes de la victime, les voyageurs reconnurent que les bagages étaient bien à eux, mais protestèrent qu'ils étaient étrangers au crime.

Il résulte de la première enquête que la victime *de cet horrible drame a* dû être saisie par les bras par derrière, pendant qu'une autre personne la frappait par devant. En effet, la victime porte au bras des empreintes violacées de doigts. Elle ne porte pas de trace de coups de revolver.

Dans l'interrogatoire, qui n'a pas duré moins de cinq heures, la femme Gold a avoué avoir dépecé elle-même le cadavre avec des ciseaux.

Confronté avec sa femme, Gold a reconnu *comme exacte cette version.*

Sur M. Gold, on n'a trouvé qu'une somme de cent francs, mais le sac de sa femme renfermait de nombreux bijoux représentant une valeur importante et marqués en chiffres différents.

Gold et sa femme ont été écroués.

Au moment de monter dans la voiture, Gold s'est écrié : *Bad Business !* (mauvaise affaire).

SUISSE

Du 100 à l'heure. — Samedi dernier, une automobile traversa Nyon à une vitesse vertigineuse. La gendarmerie téléphona à Rolle, où on réussit à arrêter l'auto, lancée comme un projectile, en mettant un char en travers de la route. Les voyageurs, des Français, ont été condamnés à 100 fr. d'amende. La distance de Nyon à Rolle, de 12 kilomètres, avait été franchie en 7 minutes, soit à une vitesse de cent kilomètres à l'heure.

Noyades d'enfants. — Au Grund, près de Gstaad (Oberland bernois), le garçonnet de 3 ans des époux Morrier est tombé dans *la Sarine et s'y est noyé.*

— A Prilly (Vaud), mardi, un garçonnet de 2 ½ ans est tombé dans une fosse à purin, sans que personne assistât à ce triste accident. Quand on retrouva le pauvre enfant, il avait cessé de vivre.

Ecrasé par un train. — Un garde-voie, nommé Rufer, âgé de 35 ans, dont la femme est morte il y a quelques semaines seulement, père de cinq enfants, a été tamponné, mercredi matin, par un train, près du pont de Worblaufen (Berne), et tué sur le coup.

LES ORAGES

Genève, 7.

L'orage de mardi soir a sévi avec une grande violence sur le canton de Genève. Pendant quelques secondes, la tempête a sévi avec une force telle que les tramways ont dû s'arrêter. En même temps que les rues étaient converties en ruisseaux, une colonne de grêle s'abattait; on a relevé des grêlons de la grosseur d'une noisette.

La Sarraz (Vaud), 7 août.

Pendant le violent orage qui s'est abattu mardi soir sur la région, la grêle a ravagé tout le pied du Jura. Les avoines, notamment, ont beaucoup souffert. La moitié des récoltes est détruite.

Molondin (Jorat), 7 août.

Le 6 août, à 8 h. 10 m. et un peu plus tard, vers 11 h. du soir, deux orages d'une extraordinaire violence se sont abattus sur la région de Bioley-Magnoux, Donneloye, Molondin, faisant de graves dégâts aux cultures, notamment aux jardins, aux « plantages », aux arbres et aux céréales.

Villars-sur-Ollon, 7.

Une colonne de grêle s'avançant du sud-ouest au nord-est a *passé mardi soir,* vers 10 heures, sur la contrée. La chute des grêlons a été heureusement de courte durée. On a mesuré des grêlons de 25 mm. de diamètre.

Vuarrens, 7.

Mardi soir, à 8 h. 15, une colonne de grêle de deux kilomètres, venant de l'ouest et se dirigeant vers l'est, s'est abattue sur le village de Pailly et les environs. Durant quatre minutes, des noix de glace sont tombées drues et serrées ; le sol fut bientôt recouvert et blanchi de cette manne effrayante. Les vergers et les potagers ont beaucoup souffert ; l'avoine et les regains sont en partie détruits.

A Pailly, mercredi matin, on trouvait encore de la grêle sur le sol.

On ne peut encore apprécier exactement la valeur matérielle des dommages, mais elle sera importante pour les blés et les regains.

Saint-Cierges, 7.

Après une journée d'une chaleur étouffante, un violent orage a éclaté sur le Gros de Vaud, mardi soir, vers 8 heures, accompagné d'un vent très fort. Après quelques coups de foudre, une averse de grêle est tombée pendant trois minutes, heureusement sans faire trop de dégâts. Les grêlons étaient semblables à de grosses noix, mais peu nombreux.

Sainte-Croix, 7.

Pendant l'orage de la nuit de mardi à mercredi, la foudre a tué deux vaches sur le pâturage de la Bullatonnaz (commune de Bullet).

FRIBOURG

Cours de vacances de l'Université. — Ces cours viennent de se terminer. *L'essai, qui en était fait pour la* première fois cette année, a brillamment réussi. Au vu des résultats, professeurs et auditeurs estiment l'expérience décisive et déclarent que ces cours devront être continués.

La participation a dépassé les espérances les plus optimistes. On s'attendait à une soixantaine, tout au plus à quatre-vingts inscriptions d'auditeurs. Or le nombre en a été de *176.*

En ce qui concerne Fribourg, les auditeurs sont accourus, non seulement de la ville et des environs, mais de tous les districts du canton. Toutefois ce sont les auditeurs du dehors qui ont formé le plus gros contingent et tout d'abord la Suisse allemande, qui était représentée par une affluence considérable d'auditeurs. Mais ce qui a véritablement surpris les organisateurs, c'est le nombre imposant d'auditeurs étrangers, qui, à la faveur des déplacements des vacances, sont venus à Fribourg exprès pour suivre ces cours. L'Allemagne, l'Italie, la France, l'Autriche, la Pologne russe, la Bulgarie, les Etats-Unis et le Canada ont envoyé à Fribourg des groupes d'auditeurs.

La grande majorité des participants — environ les deux tiers — appartenait au corps enseignant. Une constatation réjouissante est celle du grand nombre d'institutrices qui ont suivi les cours, dont une bonne partie appartenant à différentes congrégations enseignantes.

Les conférences ont été suivies avec une assiduité exemplaire et les professeurs ont eu la satisfaction de se voir écouter avec une attention soutenue et de voir leurs auditeurs prendre part avec une compétence remarquable aux discussions instituées sur les matières du pro*gramme.*

Il y a lieu de rendre hommage aux dévoués professeurs de notre Université qui, eux aussi, ont fait preuve d'une bonne volonté méritoire en se privant d'une partie de leurs vacances pour assurer la réussite de cette nouvelle institution de l'Université. Leurs conférences ont été extrêmement goûtées. Chacun de ces Messieurs a apporté *à l'œuvre commune une contribution* admirablement adaptée à l'actualité et aux besoins de ses auditeurs.

Un mot de remerciement est dû au maestro Vogt, pour son concert d'orgue et à M. Max de Techtermann, ainsi qu'à M. l'ingénieur Maurer, qui ont bien voulu mettre au service des participants aux cours leur haute compétence en leur expliquant les curiosités historiques et *techniques de Hauterive.*

Les échos qui nous reviennent du sentiment des auditeurs nous permettent d'affirmer que tous ont été unanimes à reconnaître les fruits précieux qu'ils emportent de ces dix journées de moisson intellectuelle.

Nous devons à ce propos un hommage *aux gouvernements de quelques cantons* confédérés qui ont facilité à leur corps *enseignant la fréquentation de ces cours;* ils se sont acquis par là un droit non seulement à la reconnaissance des intéressés, mais à celle de l'Université de Fribourg.

De même, il y a lieu de remercier la Direction de l'Instruction publique de notre canton qui, par un crédit spécial, a rendu possible la réalisation de cette entreprise, d'une si incontestable *utilité.*

Les cours de vacances de l'Université de Fribourg sont donc assurés d'être continués dans l'avenir. On peut en attendre, dans une très large mesure, les services que rend en Angleterre et aux Etats-Unis l'œuvre de l'extension universitaire. En même temps, il est permis d'espérer qu'après un si heureux début, les cours de vacances continueront à *créer des liens de plus en plus étroits* entre le corps professoral de l'Université de Fribourg et les dévoués maîtres et maîtresses d'enseignement de toutes les parties de la Suisse. Notre Université jettera ainsi dans les milieux éducatifs en Suisse des racines toujours plus étendues et plus profondes.

Couvent des Cordeliers. — Le Chapitre provincial qui a eu lieu ces jours à Würzbourg (Bavière) a nommé Gardien du Couvent, le très Rév. Père Luc Kilian, qui a été, il y a quelques années, maître des novices à Fribourg. Le Rév. Père Bernard Fleury a été élu Custode, et le Rév. Père Joseph Ruthig, Définiteur.

Doctorat. — Aux examens de juillet, la faculté des sciences de l'Université de Genève a décerné le grade de Dr ès-sciences physique à M. Eloi Stöcklin, de Fribourg.

Les orages de mardi soir. — L'orage de mardi soir a causé des dégâts assez considérables dans le réseau électrique des Eaux et Forêts.

Pour l'usine de Fribourg, ce sont : une machine endommagée au Barrage, un transformateur foudroyé à Pérolles, un autre transformateur atteint légèrement aux Places. Ces dégâts sont évalués à 2500 fr. environ.

Sur le réseau dépendant de l'usine de Hauterive, la foudre a causé moins de dommage ; un transformateur a été frappé au Breitfeld, ce qui constitue une perte de quelques centaines de francs.

Si nous ajoutons toutes les petites réparations qui ont dû être faites à la suite de cet orage, nous pouvons dire qu'il a été pour les Eaux et Forêts la cause d'une perte assez sensible.

— On nous écrit d'Estavayer, en date d'hier mercredi :

Dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs orages successifs, accompagnés *de grêle, se sont déchaînés sur la région* de Vuissens, Chanéaz, Prahins, Correvon et Denezy et y ont causé de graves dégâts. Toutes les cultures sont hachées ; les champs de froment et d'avoine, prêts à être fauchés, ont été littéralement triturés et aplatis. La violence de la grêle a été telle que dans les champs de choux il ne reste plus que la tige dénudée du légume.

La première colonne de grêle com*mença à tomber vers huit heures et per*sista jusqu'à neuf heures. Vers dix heures et demie, une seconde chute de grêle, plus violente encore, vint achever l'œuvre dévastatrice du premier orage.

Ce matin, mercredi, vers sept heures, on pouvait encore voir dans les fossés des blocs de grêlons congelés d'une épaisseur de 15 à 20 cm.

Les populations de cette contrée, si cruellement éprouvée, sont dans une désolation facile à comprendre.

Dans le reste du district de la Broye, on ne signale pas d'autres dégâts dus à l'orage de mardi soir.

— De Romont :

Un nuage de grêle a passé mardi soir sur la contrée de Châtonnaye-Middes-Torny. Les dégâts, toutefois, sont peu importants.

Pèlerinage à Einsiedeln et Sachseln. — *Les billets du pèlerinage sont* en vente dès aujourd'hui aux dépôts ordinaires à Fribourg et dans les districts.

Vu la grande affluence qui se produira à Einsiedeln les jours du pèlerinage, à raison du Congrès du Sacré Cœur, nous engageons les pèlerins à retenir le plus tôt *possible leur chambre.*

Brûlé. — Mercredi matin, à 10 heures, le jeune Gustave Maradan, 8 ans, demeurant à la rue des Forgerons, s'est trop approché du fourneau-potager, pendant l'absence de sa tante, chez laquelle il est en pension. Son tablier et ses habits prirent soudainement feu. Le pauvre petit, grièvement brûlé au corps et aux bras, a été admis d'urgence à l'hospice de la Providence.

Accident. — Mardi, dans la soirée, un garçon de 6 ½ ans, enfant de M. Julien Vonlanthen, de Tavel, journalier à Romont, est tombé si malheureusement d'un balcon d'environ trois mètres de hauteur qu'on l'a relevé avec le fémur fracturé.

Elevage du cheval. — Voici la *suite des résultats du concours des ju*ments poulinières des syndicats chevalins du canton :

SYNDICAT DE LA SINGINE

2me *classe* (50 fr.) : Blanchard, Nicolas, Tavel ; Gaumann, Jacob, Tilletz : Fasel, Anna, Ober-Winterlingen.

40 fr. : Schneider, Pierre, Niedermuhren ; Hayoz, Jean, Nöflen ; Mathys, Emile, Wyler.

3me *classe* (30 fr.) : Brulhart, Jean, Angstorf ; Bertschy, Martin, Rohr ; Wæber, Marie, Muhren ; Oberson, Joseph, Rohr : Piller, Jost, Oberschrot ; Riedo, Séraphine, Planfayon ; Fasel, Jean-Jos., Alterswyl.

20 fr. : Stritt, Pierre, Saint-Ours ; Cotting, Anna, Tavel, Rohrbach, Charles, Heitenried.

Total des primes : 540 fr.

En outre, sur huit juments présentées, quatre furent admises pour la reproduction.

SYNDICAT DE LA GLANE

2me *classe* (50 fr.) : Blanc, Pierre, Villaz-Saint-Pierre ; Bérard, Cyprien, Orsonnens ; Institut de Saint-Nicolas, Drognens ; Dévaud, François, Vuisternens.

40 fr. : Jaquet, Alphonse, Les Glânes ; Castella, Louis, Sommentier ; Giroud, Félicien, Villaranon.

3me *classe* (30 fr.) : Mossu, Alexandre, Grangettes ; Chassot, Antoine, Orsonnens ; Deschenaux, frères, Blessens ; Crausaz, Victor, Gillarens.

20 fr. : Gobet, Joseph, Chavannes-sous-Orsonnens ; Sugnaux, Marie, Romont.

Total des primes : 480 fr.

En outre, sur dix juments présentées, six furent admises pour la reproduction.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 8 août.

De Tanger au *Petit Parisien :*

On évalue à *400 le nombre des* Marocains tués à Casablanca. Une dizaine de Français ont prêté leur concours aux marins débarqués pour occuper le consulat. Beaucoup de coloniaux, les Allemands notamment, sont partisans d'un débarquement à Tanger, malgré l'effervescence actuelle.

On confirme qu'à Larrache, la tribu des *Kahlots, ayant appris les événe*ments de Casablanca, a pris les armes et s'est avancé du côté de la ville. Toutes les portes ont été fermées. Les autorités consulaires ont demandé l'envoi d'un navire de guerre. L'agitation autour d'El Ksar est également très grande.

Paris, 7 août.

On mande de Tanger au Matin :

Mardi soir le pacha de Tanger a lui-même parcouru les rues de la ville pour faire arrêter ceux qui tenaient des propos menaçants contre les Français sur la voie publique. Les indigènes coupables ont été envoyés devant El Guebbas et le pacha qui leur a fait frictionner la langue avec du poivre. Puis on leur a administré cent coups *de bâton.*

Paris, 8 août.

L'Agence Havas signale une dépêche envoyée de Tanger à l'*Echo de Paris* et au *Journal* disant que la population de cette ville est calme, mais qu'elle est sourdement excitée par certains meneurs européens. Ces manœuvres criminelles ont été signalées aux légations.

Les nouvelles des Andjeras signalent l'agitation croissante de cette tribu. Sur l'ordre du pacha de Tanger, plusieurs Marocains qui ont proféré des menaces contre les Européens ont été arrêtés.

Berlin, 8 août.

Voici la cause du déraillement de Tremessen (prov. de Posen) :

Pendant la nuit, on devait procéder à la réparation de la voie, sur une longueur de 63 mètres. Les travaux préliminaires auraient été entrepris avant le passage du train 58. On suppose qu'ils ont affaibli la voie. On a procédé à la levée d'un neuvième cadavre entre Tremessen et Gnesen ; c'est celui d'*une femme inconnue, dont le* corps ne porte aucune blessure ; elle a dû descendre du train après la ca*tastrophe, parcourir une dizaine de* kilomètres et enfin succomber à la frayeur ressentie.

Gnesen, 8 août.

Huit cadavres des victimes de la catastrophe se trouvent à Gnesen ; deux personnes grièvement blessées sont mortes pendant qu'on les transportait à Posen. Le nombre total des *morts est de onze.*

Saint-Paul (Minnesota), 8 août.

De violents ouragans, accompagnés de pluie, de grêle et de coups de foudre, ont causé mercredi soir des ravages dans plusieurs parties du Minnesota, de l'Iowa et du Wisconsin. Les *lignes électriques, télégraphiques* et téléphoniques ont été rompues.

Le *village de Jowe a été détruit ;* il y a eu plusieurs blessés. A Maisoncity, dans l'Iowa, trois personnes ont été tuées. A Pana, dans l'Illinois, la foudre a fait deux victimes.

Saint-Pétersbourg, 8 août.

L'Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg déclare que le bruit répandu à l'étranger de l'assassinat du *gouverneur général de Varsovie man*que de tout fondement.

Paris, 8 août.

Mercredi ont comparu devant la huitième Chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'outrages à l'armée et d'injures ou coups aux agents de la force publique, les douze manifestants arrêtés le 14 juillet au retour *des troupes de la revue de Long*champ. Ils ont été condamnés à des peines variant de 15 jours à deux mois de prison.

New-York, 8 août.

Mercredi s'est produite au Stock Exchange la plus forte dépression enregistrée depuis la panique de mars dernier. Tous les compartiments ont souffert, à commencer par les cuivres, puis les valeurs industrielles et les chemins de fer. Cette panique est attribuée à de fortes liquidations causées par l'hostilité qui se manifeste en haut lieu contre les trusts.

Bruxelles, 8 août.

L'*Etoile Belge* annonce que l'enquête a établi que les ravisseurs d'une fillette *de Meysse ont pris, mercredi matin à* 3 h. 40, le train à destination de Cambrai.

Berne, 8 août.

La commission anglaise chargée d'étudier nos institutions militaires sera reçue officiellement en Suisse et accompagnée par MM. le colonel Favre à Genève, lieutenant-colonel Pfiffer à Lucerne et quelques autres officiers de notre armée. La commission a avec elle des représentants de différents grands journaux d'Angleterre.

La réception aura lieu à Bâle le 1er septembre.

Les Anglais visiteront spécialement nos institutions des cours préparatoires, du tir volontaire, les établissements militaires de Thoune, l'école de recrues d'infanterie de la IVme division à Lucerne et enfin les manœuvres du premier corps d'armée.

Saint-Gall, 8 août.

Ce matin, vers trois heures, le feu a éclaté dans les combles des nouveaux bains populaires *qui ont coûté* plus d'un demi million à la ville de Saint-Gall. Les dégâts sont importants. Les habitants n'ont pu se sauver qu'à grand'peine.

Calendrier

VENDREDI 9 AOUT

Saint ROMAIN, martyr

Saint Romain, soldat, vit un ange essuyer la sueur de saint Laurent pendant qu'il souffrait pour la cause de Jésus-Christ. Ce miracle, joint à l'admirable constance du saint martyr, le convainquit de la divinité du christianisme. Il s'adressa à saint Laurent lui-même, qui l'instruisit et le baptisa dans sa prison. Il se déclara publiquement chrétien et reçut la couronne du martyre sous l'empereur Valérien, en 258.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

5 août. — Bertschy, Alice, fille de Pierre, manœuvre, de Guin, et d'Anne, née Zahno, route de Bertigny, 17.

6 août. — Cuennet, Marie, fille de Placide, menuisier, de Nierlet-les Bois, et de Florentine Duffey, née Bossy, rue de la Samaritaine.

Zbinden, Elise, fille de Joseph, manœuvre, de Brunisried, et de Rosa Cotting, née Ackermann, rue de la Palme, 211.

DÉCÈS

5 août. — Stevan, Antoine, fils d'Amédée, cordonnier, de Pessano (Italie), et de Thérèse, *née Valenti, 2 mois, Neuveville, 108.*

7 août. — Poffet, Alphonse, fils de feu Ignace, d'Alterswyl, et de Rosa, née Spicher, voiturier, 24 ans, rue du Tir, 24.

ÉPHÉMÉRIDES HISTORIQUES

9 août 1501. — Schaffhouse entre dans la Confédération suisse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 8 août 1907

BAROMÈTRE

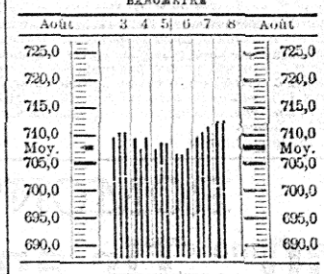

THERMOMÈTRE C.

Août	3	4	5	6	7	8	Août
8 h. m.	15	20	21	27	19	16	8 h. m.
1 h. s.	20			27	20	21	1 h. s.
8 h. s.	24		27	24	19		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	75	75	48	75	83	8 h. m.
8 h. s.	75			69	75	75	1 h. s.
1 h. s	48		60	43	75		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 31°

Température minimum dans les 24 heures 10°

Eau tombée dans les 24 heures — mm.

Vent { Direction S. S.-O. / Force calme

Etat du ciel clair

Sarine au Pont de Saint-Jean : hauteur, m. 1,65.

Température : 14°

Etat de l'eau : trouble.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce *matin, 8 août, à 7 h.*

Quelques nuages, beau, calme à Thoune, Glaris et dans l'Engadine. Partout ailleurs, très beau temps calme. La plus haute température, 20°, est signalée à Lugano ; Coire et Vevey ont 19° ; Lausanne, 18° ; Montreux, Neuchâtel, Interlaken, 17°. Il y a 9° à La Chaux-de-Fonds et 8° à St-Moritz.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 8 août, midi.

Beau et chaud.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✝

Monsieur et Madame Joseph Poffet, receveur, et leurs enfants, à Tavel ; Monsieur Maurice Poffet, à Fribourg ; Madame et *Monsieur Bertschy-Poffet et leurs enfants,* à l'hôtel des Alpes, à Guin ; Mademoiselle Marie Poffet, à Tavel ; Madame veuve Poffet et ses enfants, à Mariahilf, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, oncle et beau-frère,

Monsieur Alphonse POFFET

voiturier

décédé pieusement à Fribourg, le 7 août, à l'âge de 24 ans.

L'enterrement aura lieu à Guin, vendredi 9 août, à 9 heures du matin.

Les personnes de la ville désirant prendre part à l'enterrement sont priées de s'annoncer à la rue du Tir, 13, jusqu'à ce soir, à 6 heures.

Les voitures seront mises à leur disposition à titre gracieux.

R. I. P.

C'est vraiment magnifique, ici, Monsieur l'aubergiste

Mais il manque cependant quelque chose : il n'y a pas de magasin où l'on peut acheter les véritables pastilles minérales Fay de Soden et elles me manquent beaucoup, je n'en ai *malheureusement pas* pris avec moi. Mais, chère Madame, combien de boîtes en désirez-vous ? J'ai toujours en provision de véritables Fay de Soden car on me les demande beaucoup et, en vérité, elles sont excellentes et il est recommandable d'en prendre quand on veut jouir pleinement d'une villégiature ou d'une course sans être incommodé par un refroidissement. On les trouve, à 1 fr. 25, dans toutes les pharmacies, drogueries et commerces d'eaux minérales. 1582

ANÉMIE PALES COULEURS FLEURS BLANCHES NEURASTHÉNIE, CROISSANCE CONVALESCENCES très rapides.

GUÉRISON RADICALE et INFAILLIBLE en **20 JOURS** par l'**ÉLIXIR de S. VINCENT de PAUL**

Admis officiellement par le Service de Santé des Colonies. GUINET, Pharmacien, 1, Rue Saulnier, PARIS. *Toutes Pharmacies. — Brochure franco.*

SUISSE : En vente dans toutes les Pharmacies.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit

FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 11

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi ½ ; le soir, de 3 à 6 h.

On demande : 2 boulangers, 3 charrons, 1 coiffeur, 1 confiseur-pâtissier, 1 couvreur, 4 domestiques de camp., 1 ébéniste, 1 ferblantier, 3 maréchaux, 4 maçons, 4 manœuvres-maçons, 5 terrassiers, 1 mécanicien (gr. méc.), 1 menuisier (bât.), 1 relieur, 1 scieur, 2 selliers, 2 selliers-tapissiers, 6 serruriers (bât.), 2 serruriers s. fourneaux, 1 tailleur de pierre, 1 tourneur sur fer, 3 vachers.

Demandent place : 1 cocher, 3 commis aux écritures, 2 cordonniers, 1 charretier, 1 domestique de maison, 1 ébéniste, 3 garçons de peine, 1 garçon d'office, 3 magasiniers, 1 meunier, 1 scieur, 1 tapissier, 1 tourneur sur bois, 1 vacher, 1 valet de chambre.

Rapport statistique de l'Office cantonal du travail pour le mois de juillet 1907. — Dans le courant du mois de juillet, 326 ordres ont été remis à l'Office du travail :

Demandes de travail inscrites : 214, dont 184 de célibataires, de mariés 27, de Suisses 153, d'étrangers 61. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre 96 demandes d'ouvriers en passage non *inscrites*.

Offres d'emplois : 176 se répartissent entre 112 patrons, desquels 103 habitent le canton ; 55 offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées sur l'exercice en cours.

Placements effectués : 110.

Pensionnat catholique de jeunes gens et école normale

DE SAINT-MICHEL, A ZOUG

sous la protection de S. G. Mgr l'Evêque de Bâle-Lugano, dirigé par des ecclésiastiques. Ecole réale. Pro-gymnase, école normale pour instituteurs, cours préparatoires français et italiens. Cours préparatoires allemands pour élèves non encore libérés de l'école primaire ou qui ne sont pas préparés pour les cours ci-dessus. Cours d'agriculture. Occasion de fréquenter l'Ecole cantonale en vue de l'examen de maturité. Situation splendide et salubre. Confort moderne, chauffage central, lumière électrique. **Entrée le 1er octobre.** H 2908 Lz 3070

Prospectus gratis. **La Direction.**

ROMONT

10me Tir annuel

les 15, 16 et 17 août 1907

Prix et primes : 3000 fr.

DEMANDER LE PLAN

AVANCES SUR TITRES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Avenue du Théâtre **LAUSANNE** rue Ch. Monnard, 1 et 3

consent des avances sur titres cotés, en compte courant, au taux de

4 ½ % l'an

franco commission et sans exiger la signature de billets, avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque, même partiellement. L'intérêt n'est perçu que sur la durée réelle des avances. H 30341 L 2095

H. Hintermeister, Terlinden & Co., suc.

LAVAGE CHIMIQUE & TEINTURERIE

de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc. 969

Exécution irréprochable. — Prix avantageux.

PROMPTE LIVRAISON TÉLÉPHONE

Représenté par **Mme Schaffenberger, Boulevard de Pérolles, 13, Fribourg.**

Horlogerie Bijouterie

W. MATTHEY

transférée 2921-1151

Rue de Lausanne, No 27, à côté de l'Autruche.

Travail soigné. Réparations garanties.

MM. WECK, AEBY & Cie

délivrent des certificats de dépôts à

4 ¼ %

nominatifs ou au porteur, fermes pour trois ans et dès lors remboursables moyennant un avertissement préalable de six mois. H 1044 F 1151-454

VINS EN GROS

Union Générale Vinicole

ENTREPOTS & BUREAUX :

6, rue David-Dufour, 6, Genève

Téléphone 5285. Téléphone 5285.

Vins français de toute provenance, en fûts et en bouteilles.

SPÉCIALITÉ DE

Vins du Roussillon, des Corbières et de Saint-Georges. Crû spécial Roussillon-Château-La Grange. 1047

On demande des représentants à la commission.

TÉLÉPHONE. **ESTAVAYER-LE-LAC** AUTO-GARAGE.

Hôtel-Pension Bellevue

avec café restaurant, billard. Confort moderne. 30 lits. Lawn-tennis. Parc et grand verger. Bains à l'hôtel et cabines au lac, avec plage sablonneuse et sans danger. Cuisine très soignée. Prix modérés. Arrangement pour familles et sociétés. Séjour tranquille. Vue admirable sur le Jura et les Alpes. H 2652 F 2532

Gérante : **Mme M. Guérig.** *Propr. :* **Ellgass & Cie.**

MAX BULLET

Méd.-dentiste

absent

LIVRES

& Questions d'aujourd'hui

par **M. Victor GIRAUD**

professeur de littérature française moderne à l'Université de Fribourg

Prix : 3 fr. 50

Le Dix-Neuvième Siècle

ESQUISSES LITTÉRAIRES & MORALES

par le R. P. G. LONGHAYE

de la Compagnie de Jésus

Première période,	1800-1830	3.50
Deuxième »	1830-1850	3.50
Troisième »	1850-1900	3.50

Le B. Nicolas de Flüe

LA SUISSE D'AUTREFOIS

par J.-T. de BELLOC

Prix : 2 fr. 50

BUFFON

Discours sur le Style

édition publiée avec une introduction et des notes

par René NOLLET

Prix : 75 cent.

Les odeurs de Paris

par Louis VEUILLOT

Prix : 4 fr.

CORRESPONDANCE DE

Louis VEUILLOT

LETTRES A SA SŒUR

Prix : 6 fr.

EN VENTE

à la Librairie catholique

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles

FRIBOURG

ON DEMANDE

une jeune fille

connaissant la cuisine et tous les travaux du ménage.

S'adresser à la **chapellerie,** *Avenue de la Gare, 36.* 3069

A VENDRE

2 gros chars à pont presque neufs.

S'adresser à **M. Flury,** *maréchal,* **Bourguillon.** 3074

---

2 bons ouvriers

connaissant un peu les soins à donner aux chevaux, **sont demandés** comme remplaçants, du 25 août au 15 septembre.

S'adresser au **Dépôt de la Brasserie Beauregard, Romont.** H 3288 F 3076

A VENDRE

jolie automobile (voiturette), 7 chevaux. Prix très réduit. Conditions de paiement favorables.

S'adresser à **P. Berger,** *Villa Diana,* **Fribourg.** 3078-1230

A VENDRE

excellent chien courant

S'adresser à **Paul Berger, Fribourg.** 3079-1231

On demande à acheter

framboises

en grandes quantités.

Adresser offres à **Première Distillerie par actions, BALE.** 3104

Leçons écrites *de comptab.* américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 38.* 256

Bidons pour les taons

CHEZ

E. WASSMER

Fribourg

A vendre un très bon

vase de vin

de 1965, Riex (Lavaux), prix : 40 à 45, suivant quantité.

S'adresser : **M. Palaz,** *syndic,* à **Riex.** H 310 V 3002

Vins de Bourgogne

E. LANGERON, propr.

Savigny-les Beaune (Côte-d'Or)

Représentants demandés.

Prix courant sur demande.

Mises publiques

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, à la maison judiciaire, à Fribourg, **mercredi 14 août,** à 2 h. de l'après-midi, les immeubles portant les Nos 292 et 293, situés à l'Avenue de Pérolles, à proximité du restaurant des Charmettes, consistant en deux bâtiments neufs ne formant qu'un seul bloc de construction.

Mise à prix : 150,000 francs.

Rapport annuel : 10,000 fr.

Pour conditions, s'adresser au **bureau de l'office précité.** H 3248 F 3051

COFFRES-FORTS

Genre moderne.

Garantis incombustibles *et incrochetables.*

Assortiment en magasin.

E. GOUGAIN

Fribourg

Avenue de Beauregard

A LOUER

de suite, **Boulevard de Pérolles, Nos 7, 11 et 13,** plusieurs **appartements, un magasin,** deux sous-sol. Confort moderne.

Pour visiter, s'adresser au concierge, Nos 11 et 13, et pour traiter à **M. Remy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 2987 F 2838

Comptabilité commerciale

A. Renaud, La Chaux-de-Fonds

344 pages, relié, 2 fr. 50.

Baume St-Jacques

Marque déposée

Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, **varices,** pieds ouverts, hémorrhoïdes, éruptions, engelures. Dans toutes les pharmacies, à **1 fr. 25.** Dépôt général : 1377

Pharmacie St-Jacques, Bâle

Fribourg : *Pharm. Schmidt.*

Blanchissage naturel de toiles sur pré

DÉPOT DE LANGNAU :

Fcois GUIDI

Derrière St-Nicolas. — **Téléphone**

Denrées coloniales, cotons et laines

Liqueurs à emporter et bouteilles

QUELQUES

jeunes gens

peuvent encore, sans paiement, apprendre la langue allemande, à la **Fabrique de meubles,** à **Wolhusen,** où ils seraient occupés à des travaux faciles de peinture. 3052-1218

Le soussigné **demande,** pour le *24 août* jusqu'au *12 septembre,* de bons

chevaux

pour le service militaire. Acceptation à Fribourg. Location : 4 fr. 50 par jour. 3056 1219

Emile Notz, Châtres.

UN BEAU

poêle antique

est **à vendre,** pour cause de démolition.

A la même adresse, on cédera deux beaux fourneaux montés, en très bon état.

S'adresser au **Dr Schaller,** *Place de Notre-Dame.* 3033

ON DEMANDE

jeune homme

connaissant la réparation des *bicyclettes et motocyclettes.*

S'adresser : **Cycles Cosmos,** *Avenue de Pérolles.* 2969

Le Savon Bergmann

Au Lait de Lis

sans pareil pour un teint frais, doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes les impuretés de la peau ; il n'est véritable qu'en portant

la marque déposée :

Deux Mineurs

En vente, 80 cent. la pièce, chez MM. les pharmaciens :

L. Bourgknecht, à **Fribourg ;**
G. Lapp, »
Thürler et Kœhler, »
Th. Stajessi. »
J. A. Meyer & Brender, »
P. Zuckinden, coiffeur »
Pharmacien *E. David,* **Bulle ;**
» *M. Berthoud* **Châtel-Saint-Denis ;**
» *E. Jambe,* **Châtel-Saint-Denis ;**
» *G. Bullet,* **Estavayer ;**
» *Edm. Martinet,* **Oron ;**
» *Robaday,* **Romont ;**
» *Schmidt,* »

VIANDE

On trouvera toujours de la bonne viande de bœuf à 70 cent. le demi-kilo ; veau, mouton, prix modéré, à la **boucherie de M. Cantin,** *Grand'Rue, 61.*

TÉLÉPHONE

Il se trouvera tous les mercredis sur le marché des Places.

Bonne tourbe

Guter Torf

per Fuder (par char)

22 fr. franco, Fribourg.

J.-H. Pfeifer, Guin.

La première représentation du Cirque Angelo vient d'obtenir le plus grand succès qu'un cirque ait jamais eu à Fribourg.

LE GRAND Cirque Angelo

Grand'Places

Programme à 20 cent. en vente au cirque. — Excellent restaurant au cirque. — Défense de fumer au cirque.

Jeudi 8 août

deux représentations extraordinaires : A 3 h., matinée spécialement réservée aux personnes du dehors et aux familles. Moitié prix pour enfants et grandes personnes. Loges, 2 fr. Fauteuils 1 fr. 50. Premières, 1 fr. Deuxièmes 60 cent. Galerie, 30 cent.

Location à la **papeterie Labastrou.**

Le soir, à 8 ½ h.

SOIRÉE ÉQUESTRE

Prix habituels.

Train spécial ce soir pour Morat, pour les visiteurs du Cirque.

Abricots du Valais

extra, 50 cent. le kg. ; pour *confiture,* 35 *cent. le kg.* 2890

Alfred Dondainaz, Charrat (Valais).

A LOUER

dans **la maison N° 30,** rue de Lausanne, un

vaste appartement

au 2me étage. Situation splendide. Entrée immédiate.

S'adresser à **M. Hartmann,** *notaire,* à **Fribourg.** 1216

A VENDRE

à Fribourg, quartier de Beauregard, **route de Bertigny,** vaste bâtiment comprenant

maison

de quatre logements, *grange à pont avec deux écuries* (place pour 24 chevaux), remise, place de dégagement ; conviendrait spécialement pour un marchand de bétail ou charretier.

Favorables conditions de paiement. Entrée à volonté.

S'adresser au propriétaire, **Alfred Blanc,** *avocat.* 93

Chalet meublé

à louer, à proximité des Bains *de Montbarry. Situation magnifique.* 3037

S'adresser sous chiff. H 1003 B, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle

---

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église inceudiée de **Planfayon**

1376 lots en espèces : 60,000 francs. Lots de **francs 15,000, 5000, 1000,** etc.

Cette loterie **mérite le soutien de tout le monde.** On cherche des **revendeurs. Conditions très favorables.** Demander le tarif.

Les billets sont en vente au **Bureau central, Grand'Rue, 31, à Fribourg,** et chez les **revendeurs.** 3073-1227

LA BANQUE FÉDÉRALE

Société anonyme à BERNE

recommande à l'approche de la

saison de voyages

la location de coffrets d'acier pour la garde de valeurs, documents, bijoux, etc. Sûreté complète contre vol, incendie, etc. H 4503 Y 2560

Discrétion absolue. Prix très modérés.

BOCAUX de STÉRILISATION

Système WECK

pour préparer, dans les ménages, les conserves de fruits, de légumes, de viande, de sirops de fruits, de lait pour nourrissons.

Le procédé le plus simple, le plus avantageux et le plus économique.

Bocaux transparents d'une extrême solidité.

Système obligatoire dans la plupart des écoles ménagères et agricoles.

Prospectus franco sur demande.

En vente chez : H 2556 F 2451

Georges CLÉMENT, verrerie, Grand'Rue.

Vient de sortir de presse :

Livre d'adresses de Fribourg

(Freiburger-Adressbuch)

Première édition 1907.

Ce volume, relié en toile rouge, comprenant plus de 400 pages, est en vente dans toutes **les librairies** et chez les éditeurs (impr. **Delaspre et Fils,** Grand'Rue, 30, Fribourg), au prix de Fr. **4.—** pour la Suisse et Fr. **5.—** pour l'étranger. H 3293 F 3106

Dimanche 11 août

à l'auberge de l'Union, à Onnens

CONCERT

DONNÉ PAR

la Société de chant de Farvagny

INVITATION CORDIALE

Station mi-alpestre

AVRY-DEVANT-PONT

un des plus beaux sites de la Gruyère.

Séjour idéal pour repos

Service soigné, chambres confortables. 50 lits.

Man spricht deutsch. English spocken.

Demandez prospectus aux **Pensions réunies.** 2737

Véritable

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par

FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien, Morat

(Marque des 2 palmiers).

Produit hygiénique indispensable. Dissipe les maux **de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions.** Excellent aussi pour les dents et la bouche, grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraîchissantes. H 50 F 1894-741

En vente en flacons de fr. 1.— et 2.— dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Tourbe comprimée.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

Vient de paraître : CATALOGUE COMPLET

Plus de 3000 volumes divisés en 8 séries

A. — Religion. — Education.
B. — Histoire. — Guerre et marine. — Voyages.
C. — Hagiographie.
D. — Biographies.
E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
F. — Romans.
G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. pour enfants.
H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, **8 fr. ;** 6 mois, **4 fr. 50 ;** 3 mois, **2 fr. 50 ;** 1 mois, **1 fr.**

Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés *les mercredi et samedi de chaque semaine.*

Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour **10 cent.** par volume et par semaine.

Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, **20 cent.** aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.

Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer **60 centimes** en timbres-poste,

à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul

AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)

Chauffage central

de tous systèmes

INSTALLATIONS DE BAINS

BUANDERIES & SÉCHOIRS

Fabrique de Machines

FRIBOURG

L'EAU VERTE

de l'Abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez : **MM. Kieser,** *négociant ;* **Lapp,** *pharmacien ;* **Neuhaus, Guidi-Richard** et **François Guidi.** H 1996 F 1952-787

NOUVEAUTÉ : Liqueur verte de la Maigrauge.

DÉPOT : Droguerie G. Lapp, *pharmacien,* **Fribourg.**